EXPLOSION RUE DE TREVISE I Rencontre entre les associations de victimes, la FENVAC et la Délégation interministérielle à l'aide aux victimes autour de la réparation des préjudices subis.

mardi 7 juillet 2020, par Thémis

Une semaine après avoir rencontré Mme PELSEZ avec l'association Victimes et rescapés de l'explosion de la rue de Trévise, la FENVAC était de nouveau ce matin au Ministère de la Justice avec la Présidente de l'association Trévise Ensemble, Dominique Paris et Madame la Maire du 9ème arrondissement, Delphine Bürkli. L'objectif de cette rencontre tant attendue était de faire un point avec la délégation interministérielle à l'aide aux victimes sur l'indemnisation des victimes de l'explosion de la rue de Trévise.

Après des échanges nourris sur les éléments positifs et négatifs de la prise en charge des victimes depuis le 19 janvier 2019, il a été rappelé l'extrême nécessité que les discussions indemnitaires soient encadrées par une convention d'indemnisation protectrice des victimes. Aussi, Mme PELSEZ et ses équipes se sont engagées à solliciter auprès du Procureur de la République et du Préfet de la région Ile de France, l'organisation d'un comité local d'aide aux victimes en format technique dans les meilleurs délais pour traiter spécifiquement de ce dispositif et des modalités de son exécution.

Pour concrétiser sa mise en œuvre et dissiper en amont tout aléa, la FENVAC a souligné au Ministère de la Justice la nécessité de sonder, au préalable, les assureurs des parties concernées ainsi que la Fédération française des assurances.

Devant un engagement témoignant d'une solidarité avec les récits des victimes et une compréhension de leurs besoins urgents, les associations de victimes et la FENVAC saluent cette avancée qui offre des perspectives concrètes attendues depuis longtemps. Ce travail partenarial entre les services de l'État et les associations pourrait ainsi garantir aux victimes un dispositif protecteur dans lequel la FENVAC s'efforcera de participer au mieux des intérêts des victimes.